Cours professionnels AID
Mode d'emploi



Document à l'usage des élèves et du corps enseignant de l'EPCL

Ce résumé explicatif n’a pas de valeur juridique. Son contenu est uniquement informatif.

Répartition des leçons (en nombre de périodes)

MATIERES	SEMESTRES						TOTAL PERIODES
	1	2	3	4	5	6	
Connaissance de l'information et des médias			1	1	1	1	80
Gestion de l'information	2	2	3	3	2	2	280
Culture littéraire et scientifique			1	1	1	1	80
Technique de travail et de communication (informatique, bureautique)	2	2	2	2			160
Allemand	2	2	2	2			160
Anglais			2	2	2	2	160
Culture générale (langue et communication, société)	2	2	5	5	2	2	360
Total	8	8	16	16	8	8	1'280
Année	1		2		3		
Jours de cours	lundi		mercredi et jeudi		vendredi		

Dispositions particulières pour les élèves dispensés de culture générale

Les apprenant-e-s au bénéfice d'une dispense cantonale de culture générale sont exemptés des cours de culture générale de 2ème année (4 périodes) et de 3ème année (1 période).

Les cours de français (langue et communication) de 1ère, 2ème et 3ème année doivent être suivis car ils s'intègrent dans le cours de culture littéraire. Les travaux écrits sont facultatifs (note indicative).

Dispositions particulières pour les élèves bénéficiant d'une formation en 2 ans

Les apprenant-e-s au bénéfice d'une formation en deux ans prendront leurs dispositions afin de rattraper la matière enseignée en 1ère année, notamment dans le but de se préparer à l'examen avancé d'allemand et de bureautique qui a lieu en fin de 2ème année. Ces deux examens ne peuvent pas être reportés en fin de 3ème année.

Renseignements relatifs aux examens annuels (1ère année)

L'examen annuel (fin de 1ère année) portera sur les disciplines suivantes :

- Allemand spécialisé
- Gestion de l'information
- Langue et communication (français)

Conditions de promotion en 2ème année

L'apprenant-e est promu-e en 2ème année si la moyenne des moyennes :

- du semestre 1
- du semestre 2
- de l'examen annuel

est supérieure ou égale à 4.0.

Conditions de promotion en 3ème année

L'apprenant-e est promu-e en 3ème année si la moyenne des moyennes :

- du semestre 1
- du semestre 2

est supérieure ou égale à 4.0.

Renseignements relatifs aux examens de fin d'apprentissage

L'examen final portera sur les disciplines suivantes, conformément au règlement d'apprentissage et d'examen de la profession.

BRANCHES OBLIGATOIRES

NB1 Travaux pratiques (compte double) — moyenne des notes d'examen

- Gestion de l'information 1	oral
- Gestion de l'information 2	oral
- Connaissance du domaine de l'information documentaire	oral
- Administration*	écrit

NB2 Connaissances professionnelles

- Connaissance de l'information et des médias	écrit (½) + oral (½)
- Gestion de l'information (compte double)	écrit (½) + oral (½)
- Culture littéraire et scientifique	écrit (½) + oral (½)
- Allemand spécialisé* et anglais spécialisé	écrit allemand (½) + écrit anglais (½)

NB3 Enseignement professionnel

- Connaissance de l'information et des médias	note d'école des semestres 3 à 6
- Gestion de l'information (compte double)	note d'école des semestres 1 à 6
- Culture littéraire et scientifique	note d'école des semestres 3 à 6
- Allemand spécialisé et anglais spécialisé	note d'école des semestres 1 à 4 (allemand) note d'école des semestres 3 à 6 (anglais)

NB4 Culture générale

- Langue et communication / Société	écrit langue (½) + écrit économie et société (½)
- Travail personnel et présentation	écrit (½) + oral (½)
- Note école	note d'école des semestres 1 à 5

NG

* L'examen a lieu en fin de 2ème année **(examen avancé)**

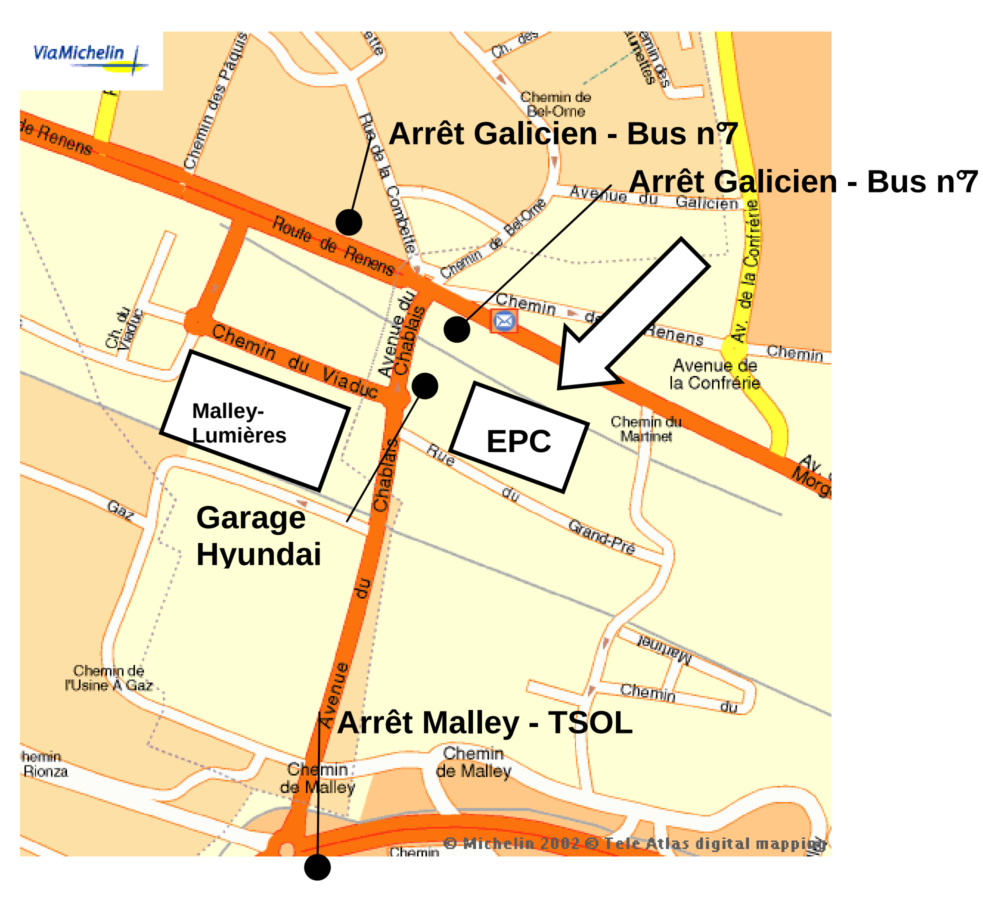
RÉSULTATS : L'examen est réussi si :

- La note globale (NG) est supérieure ou égale à 4.0
- Les notes des branches « Travaux pratiques » (NB1) est supérieure ou égale à 4.0

Toute question concernant les examens est de la compétence de la DFPV.

Plan d'accès – Site Grand-Pré

Ecole professionnelle commerciale de Lausanne
Rue du Grand-Pré 3- 5 – 1007 Lausanne
Tel : 021 316 07 60 / Fax : 021 316 07 66



- **Depuis gare Lausanne :**

Métrobus qui relie la gare au centre ville (accès Flon, Europe et St-François)



  - **Depuis Place Flon :**

    TSOL (M1) : arrêt Malley

  - **Depuis Place St-François :**

    Bus no 7 : arrêt Galicien

  - **Depuis Place Europe :**

    Bus no 18 : arrêt Galicien

- **Depuis gare Renens :**

Bus no 7 : arrêt Galicien

Pour de plus amples informations, consulter le site des transports lausannois : www.t-l.ch